

IEOM - Crédits refinançables Opérations avec la clientèle résidente I_CREDEF

Octobre 2009

Présentation

Le tableau I_CREDEF recense les crédits à la clientèle résidente éligibles au dispositif de réescompte de l'IEOM selon leur durée initiale (inférieure ou égale à 1 an / supérieure à 1 an et inférieure ou égale à 7 ans).

Contenu

Les postes concernés sont identiques à ceux du tableau CLIENT_RE. Ils sont ventilés selon leur durée initiale (inférieure ou égale à 1 an et supérieure à 1 an et inférieure ou égale à 7 ans).

Règles de remise

Établissements remettants

Tous les établissements de crédit ayant un guichet bancaire dans l'une des trois collectivités d'outre-mer du Pacifique (Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Wallis-et-Futuna) remettent ce gabarit.

Territorialité

Un document est établi pour chaque zone d'activité suivante : Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Wallis-et-Futuna.

Monnaie

Ce tableau est servi toutes monnaies réunies (en contre-valeur euros ou francs CFP selon la localisation du siège social du remettant). Les montants concernent les opérations faites en euros et en devises (francs CFP inclus).

Périodicité et délai de remise

Remise trimestrielle au plus tard le dernier jour du mois qui suit la date d'arrêté.